

DEPARTEMENT DU FINISTERE COMMUNAUTE DE COMMUNES MONTS D'ARREE COMMUNAUTE	EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Réunion ordinaire du 28 juillet 2026
---	--

Membres en exercice	Qui ont pris part à la délibération	Date de la convocation	Date d'affichage
31	22 + 7 pouvoirs	20 juillet 2026	21 juillet 2026

N° délibération	Objet
2026-100	Pass Commerce et Artisanat – aide à l'entreprise Auto Menez Breizh Service, Garage automobile à Brasparts

Le 28 juillet 2026 à dix-huit heures trente minutes, le conseil communautaire, convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par loi à la salle communautaire à Loqueffret, sous la présidence de Jean, François DUMONTEIL, Président.

Étaient présents :

BERRIEN : Yvan RICHARD, Séverine GELIN
BOTMEUR : Eric PRIGENT
BRASPARTS : Valérie BESNARD, Guy DENIEL, Sylvie LE QUEAU
BRENNILIS : Dominique COADOUR, Valérie JOUAN
HUELGOAT : Gaëtan PEYREBESSE, Laura SERANDOUR
LA FEUILLEE : Jean François DUMONTEIL, Alan SPARFEL
LOPEREC : Jean-Yves CRENN, Marc MEQUIGNON, Geneviève HEMON
LOQUEFFRET : Bernard BARON
PLOUYE : Grégory LE GUILLOU, Arnaud COZIEN
SAINT-RIVOAL : Marina GARCIA-JOVE NAVARRO
SCRIGNAC : André PAUL, Francis KERVOELEN, Didier MADEC

Pouvoirs : Sylvie MANZONI à Séverine GELIN, Anne ROLLAND à Jean François DUMONTEIL, Aurélien MONFORT à Gaëtan PEYREBESSE, Audrey GUYADER à Laura SERANDOUR, Haud LE GOLIAS à Alan SPARFEL, Louis-Marie LE GUILLOU à Bernard BARON, Christiane REDON à Grégory LE GUILLOU

Excusée : Karine DONCKERS

Absente : Coralie JEZEQUEL

Secrétaire de séance : Valérie JOUAN

Rapporteur : André PAUL

Vu la délibération du 30 avril 2019 de mise en place du dispositif Pass Commerce Artisanat

Vu la convention signée avec la Région Bretagne

Vu le rappel du dispositif

Envoyé en préfecture le 29/07/2026

Reçu en préfecture le 29/07/2026

Publié le

ID : 029-200067197-20260728-2026100-DE

Il est proposé l'attribution de l'aide Pass Commerce et Artisanat à

Raison sociale	Auto Menez Breizh Service
Forme juridique	SARL
Adresse	Toull ar Hoad 29190 BRASPARTS
Activité	Garage mécanique automobile
Effectif	1 ETP
Projet	Matériel et mobilier
Montant investissement	17 574,44 €
Taux de subvention	30 % de 5 272,33 € H.T.
Subvention accordée	5 272,33 €

Cette aide est adossée au règlement (UE) n°1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne aux aides de *minimis*.

Le versement d'une aide à l'investissement de 5 272,33 € à l'entreprise d'Alexandre CROCHET de mécanique automobile à Brasparts est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Pour extrait certifié conforme au registre,

Le Président,

La secrétaire,



Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la réception en préfecture et la publication le 29 juillet 2026